

**Prochaine réunion le mercredi 17 février à 19h30
au centre socioculturel Lamartine**

Etaient présents : Une vingtaine d'habitants de la Cité Jardins et du quartier St Jean Pont Royal; Camille VIELHESCAZE : adjoint au maire chargé de la jeunesse, la vie des quartiers et la vie citoyenne; Edith PESCHEUX : adjointe au maire chargée de l'habitat et du logement; Sylvie DARRACQ et Yasmine CAJON : conseillères municipales et élues référentes du comité de quartier; Claire LEMEUNIER : responsable du service du développement social urbain; Jean-Paul NOTTE : chargé de mission tranquillité et sécurité; Rachida AZIRHI et Yannick DANIAN : Valophis; 3 éducateurs d'AEF 93-94

1. Tour de table et sujets proposés par les habitants

Le tour de table met en évidence que les préoccupations des habitants sont communes et concernent la sécurité dans le quartier (signalement de nuisances dans la Cité-Jardins dues à des motos, témoignage d'un simple accrochage entre voiture et moto qui s'est transformé en agression, etc..) et aussi l'amélioration du cadre de vie (tag, propreté etc...).

Que ce soit dans la Cité Jardins, le quartier Pont Royal (notamment aux abords du RER) et à St Jean (promenade du Loing) sont évoqués la présence bien visible de trafiquants qui entraîne nuisance et insécurité. Une habitante signale que ces faits dégradent la « réputation » du quartier ce qui a un impact direct sur la « réputation » des écoles (voire la fuite vers le privé).

Il est signalé également que la portion de la promenade du Loing entre le pont du RER et le RD920 est fréquentée par des SDF entre autre.

Des questions sont posées sur la fermeture du commissariat et sa réouverture est demandée.

En conclusion, les habitants sont unanimes pour réclamer des actes concrets pour vivre dans un quartier tranquille, agréable et où l'on se sent en sécurité.

Réponses de la municipalité:

Sont rappelées les compétences des polices nationale et municipale :

- La police municipale est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux, de gérer le stationnement, de sécuriser les flux scolaires. Elle sécurise les festivités organisées sur la commune, elle contrôle et encadre le bon déroulement des chantiers, surveille les comportements incivils et les verbalisent. Elle participe à l'opération tranquillité vacances pour lutter contre les cambriolages et s'implique auprès de la police nationale, sous son contrôle, dans certaines missions de surveillance de secteurs sensibles.

- La police nationale est chargée de la sécurité publique et de toutes les missions de police judiciaire qui en découlent. Elle traite les procédures administratives confiées par la préfecture et les différents organismes d'Etat. Elle gère également le renseignement et la lutte contre le terrorisme.

Le commissariat annexe de Cachan n'est pas fermé, mais les effectifs présents ne traitent les dossiers que sur rendez-vous. Le niveau maximum de Vigipirate actuel oblige une garde armée devant les commissariats ouverts au public. Chaque site mobilise donc des personnels de voie publique pour assurer cette garde. La circonscription du Kremlin-Bicêtre a fait le choix de favoriser sa présence sur le terrain et ne maintient donc ouvert au public que le commissariat central et ce jusqu'à la baisse du niveau Vigipirate.

Les faits signalés sont effectivement connus et il n'est pas toujours facile d'y remédier. La police intervient régulièrement pour mettre fin aux trafics.

En ce qui concerne l'agression citée, la police est intervenue et l'enquête progresse. Un suspect a été identifié grâce à l'enquête de voisinage.

La police municipale a par ailleurs engagé un renforcement du travail avec Valophis afin de renforcer la sécurité et la surveillance.

Pour le secteur du passage du Loing, une réflexion sera lancée avec les riverains pour trouver des solutions. Un des objectifs est de faire disparaître les "zones d'ombres".

2. Enquête transport

Dans le cadre du projet de la ligne 15 et de la nouvelle gare, l'ensemble des comités de quartier ont souhaité lancer une enquête sur les besoins de transport des habitants en tenant compte de l'existant, du futur et surtout en ce qui concerne les lignes de bus. Ce questionnaire est à diffuser au maximum autour de vous et à remettre au centre Lamartine. De nombreux questionnaires ont déjà été remplis lors de la journée « portes ouvertes » du centre socioculturel Lamartine.

3. Charte des comités de quartier

Dominique Sprenger du comité de quartier Ouest Nord est venu présenter la charte des comités de quartier rédigée en concertation avec des représentants des comités de quartier et la Mairie. Cette charte définit :

- la composition du comité : les réunions sont ouvertes à tous les habitants du quartier.
- une équipe d'animation formée d'habitants doit être constituée : elle encadre les débats, veille au bon fonctionnement du comité de quartier et organise les échanges.
- 2 élus référents et l'adjoint au maire chargé de la vie citoyenne représentant la municipalité, assistés d'au moins un représentant des services.
- le rôle du comité : c'est un lieu de rencontre et d'échanges entre habitants et la municipalité qui permet aux habitants de faire des propositions et d'interpeller l'équipe municipale
- le mode de fonctionnement
- la dotation financière
- le rôle et le fonctionnement de l'"inter comités de quartier".

Cette charte sera présentée au conseil municipal de novembre puis diffusée à tous les habitants de la Ville.

Le comité Ouest-Sud est encore en cours de structuration et un appel est lancé pour constituer l'équipe d'animation.

4. Descente aux lampions

La descente aux lampions est une animation dans la ville au mois de décembre qui a été lancée par le comité de quartier du Coteau il y a quelques années.

Petit à petit tous les quartiers de Cachan sont amenés à y participer avec l'aide des comités de quartier.

Cette année la descente aura lieu le 19 décembre.

2 cortèges seront organisés et se rejoindront à la résurgence de la Bièvre rue Camille Desmoulins:

- l'un descendra du Coteau (immeuble Courber), passera par La Plaine
- l'autre partira du pont du RER près du RER Bagneux et regroupera les comités Ouest Nord et Ouest Sud.

Une fois réunis les 2 cortèges iront à la place Jacques Carat puis remonteront la rue piétonne jusqu'à la Mairie où sera organisé un lancer de lanternes chinoises, et il sera servi vin chaud et chocolat.

Les comités de quartier sont sollicités pour aider à :

- faire la publicité de l'évènement,
- trouver des lieux où des ateliers de fabrication de lampions peuvent être organisés (école, centre de loisirs, centre socio culturel...)
- organiser l'encadrement du cortège et à l'allumage des lampions le jour de la manifestation.